

Le Mois de Saint Vincent de Paul

Lectures de piété sur ses vertus et ses œuvres pour chaque jour du mois de juillet

Vingt-deuxième jour

Quelques exemples remarquables de la charité de Vincent, et sa charité envers les siens

Pour commencer à faire voir en particulier ce que nous avons dit hier en général de la charité de Vincent, nous rapporterons ici quelques exemples de cette même vertu, que nous avons choisis entre un très grand nombre d'autres, dont la vie de ce saint homme est toute remplie.

Pendant les troubles de ce royaume, les habitants de la ville de Montmerail se trouvant en grande peine, par la crainte qu'ils avaient des mauvais traitements des soldats, et ne sachant que faire pour sauver leurs biens et pour mettre leurs personnes à couvert de leurs rapines et vexations, Vincent écrivit aux prêtres de sa Congrégation établis en ces quartiers-là, de faire ce qu'ils pourraient pour aider et soulager ces pauvres gens ; mais ces prêtres lui mandèrent qu'il y avait du danger pour eux-mêmes et qu'en faisant ils couraient risque de se perdre : à quoi Vincent fit réponse, qu'il fallait assister son prochain affligé, et que Dieu leur ayant donné les commodités qu'ils avaient, sa divine Majesté avait droit de les leur ôter quand il lui plairait ; mais qu'ils soulageassent, sans rien craindre, cette pauvre ville en tout ce qu'ils pourraient. Ce qu'ils firent, aidant ces pauvres habitants à sauver leurs biens de la main des gens de guerre, et retirant chez eux la plupart de leurs meubles, s'abandonnant ainsi à la providence de Dieu pour tout ce qui leur en pourrait arriver. Vincent, longtemps avant l'institution de sa Congrégation, fit une action de charité toute pareille à celle qui est rapportée de Saint Paulin, lequel se vendit lui-même pour racheter de l'esclavage le fils d'une pauvre veuve ; car ayant un jour trouvé sur les galères, un forçat qui avait été contraint, par ce malheur, d'abandonner sa femme et ses enfants dans une grande pauvreté, il fut tellement touché de compassion du misérable état où ils étaient réduits, qu'il se résolut de chercher et d'employer tous les moyens qu'il pourrait pour les consoler et les soulager ; et comme il n'en voyait aucun, il fut intérieurement poussé par un mouvement extraordinaire de charité, de se mettre lui-même à la place de ce pauvre homme, pour lui donner moyen, en le tirant de cette captivité, d'aller assister sa famille affligée. Il fit donc en sorte, par les adresses que sa charité lui suggéra, de faire agréer cet échange à ceux de qui cette affaire dépendait ; et s'étant mis volontairement dans cette état de captivité, il y fut attaché de la chaîne de ce pauvre homme, duquel il avait procuré la liberté ; mais au bout de quelque temps, la vertu singulière de ce charitable libérateur ayant été reconnue dans cette rude épreuve, il en fut retiré. Plusieurs ont pensé depuis, non sans apparence de vérité, que l'enflure de ses jambes lui était venue du poids et de l'incommodité de cette chaîne que l'on attache aux pieds des forçats : et un prêtre de sa congrégation ayant pris de là occasion de lui demander si ce que l'on disait de lui était véritable, qu'il s'était mis autrefois en la place d'un forçat, il détourna ce discours en souriant, sans donner aucune réponse à la demande.

Quoique cette action de charité soit fort admirable, nous pouvons dire néanmoins, par des témoignages encore plus assurés, que Vincent a fait quelque chose plus avantageux à la gloire de Dieu, employant son temps, ses soins, ses biens et sa vie, comme il fait, pour le service de tous les forçats, que d'avoir engagé sa liberté pour un seul ; car, connaissant, par sa propre expérience, leurs misères et leurs besoins, il leur a procuré des secours corporels et spirituels, en santé et en maladie, pour le présent et pour l'avenir, plus grands et plus étendus incomparablement qu'il n'aurait pu faire, s'il était toujours demeuré attaché avec eux. Mais on n'aura pas difficulté de croire qu'il ait été disposé d'engager sa liberté extérieure et de se réduire à l'esclavage, comme Saint Paulin, pour la délivrance de son prochain, si l'on considère qu'il a passé encore plus outre, et qu'à l'imitation du grand apôtre Saint Paul, il a bien voulu en quelque façon, se rendre anathème pour ses frères.

Et comme une des principales et des plus importantes leçons que Jésus-Christ ait faites à ses disciples, a été de s'entr'aimer saintement les uns les autres, c'est aussi celle que Vincent de Paul a le

plus souvent répétée à ses enfants, et sur laquelle il leur a fait quantité d'entretiens, et même leur en a laissé un écrit de sa main, ce qu'il n'a fait en aucune autre matière. Il leur a dit entre plusieurs autres choses, sur le sujet de cette vertu de la charité fraternelle, qu'elle était une marque de leur prédestination, puisque c'est par elle que l'on est reconnu véritable disciple de Jésus-Christ, et un jour qu'on célébrait la fête de saint Jean l'Évangéliste, exhortant les siens à s'entr'aimer, par les paroles de l'apôtre : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres », il dit que la congrégation de la Mission durerait autant de temps que la charité y régnerait. Il prononça quantité de malédictions contre celui qui détruirait la charité, et qui serait ainsi cause de la ruine de la Compagnie, ou seulement de quelque déchet de perfection, c'est-à-dire, qui par sa faute ferait qu'elle fût moins parfaite.

Il leur disait encore que la charité est l'âme des vertus et le paradis des communautés. Et parce que la médisance est la capitale ennemie de la charité, et que ce vice se fourre même quelquefois dans les compagnies les plus saintes, ce charitable père des missionnaires combattait ce vice à outrance, pour empêcher qu'il n'approchât de ses enfants, lesquels il exhortait souvent de veiller et de se tenir sur leurs gardes, pour ne lui donner aucune entrée parmi eux. Il le comparait à un loup carnassier qui désole et détruit la bergerie où il entre, assurant qu'un des plus grands maux qui puissent arriver à une compagnie, est lorsqu'il s'y trouve des gens qui médisent, murmurent et, qui n'étant jamais contents, trouvent à redire à tout. Il disait encore que celui qui prête l'oreille au médisant, n'est pas plus innocent que celui qui profère la médisance, comme enseignent les Saints Pères. Il souhaitait ardemment que Dieu inspirât cette charité dans les cœurs de tous ceux de sa Congrégation : « D'autant plus, disait-il, que par ce support mutuel les forts se soutiendront et aideront les faibles, et l'œuvre de Dieu s'accomplira ».

Fleurs Spirituelles

« Celui qui nous a recommandé d'aimer le prochain, nous a prescrit la manière dont nous devons l'aimer comme nous-mêmes. Voilà la règle, nous ne pouvons la transgresser sans nous rendre coupables. Il est si essentiel d'aimer ainsi notre prochain, qu'en l'aimant différemment, nous ne l'aimerions pas suffisamment ». (Saint François de Sales).

« Pour avoir envers le prochain l'amour que Notre Seigneur nous commande, il faut avoir un cœur bon, charitable, complaisant, dans le temps même que nous sentons pour lui de la répugnance, à cause de quelque défaut naturel ou moral, parce que c'est l'aimer alors par rapport au Sauveur. La maxime des Saints était qu'en faisant du bien et en aimant, on ne doit jamais considérer la personne, à qui on rend service, mais celle pour qui on agit ». (Saint François de Sales).

Pratique : Ne faites et ne dites rien aujourd'hui qui puisse blesser le prochain. Priez pour les religieuses qui maintiennent la charité entre elles.